



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Administration économique et sociale -  
Administration et gestion des entreprises

de l'Université Panthéon-Assas

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



# Evaluation des diplômes

## Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Panthéon-Assas

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Administration économique et sociale - Administration et gestion des entreprises

Domaine : Economie - Gestion

Demande n° S3LI140006212

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :  
Centre Melun - 19 rue du Château 77 000 Melun.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La licence *Administration économique et sociale* (AES) est une licence pluridisciplinaire alliant le droit, l'économie et la gestion proposée dans de nombreuses universités françaises. Elle a pour but de préparer les bacheliers à l'administration et au management des organisations privées (entreprises, associations) ou publiques (administration, collectivités territoriales) ou encore à certains métiers du droit. A l'Université Panthéon-Assas, cette licence est déclinée dans sa forme *Administration et gestion des entreprises* (GAE) plus spécifiquement tournée vers le monde des affaires et du management des organisations.

La licence se déroule en trois années de deux semestres chacune. Cette licence demeure généraliste sur les trois années et elle est organisée en un seul parcours. La professionnalisation prend la forme d'un stage obligatoire de quatre semaines en fin de troisième année.

Destinée à des étudiants en formation initiale, cette licence est ouverte à tous les types de bacheliers et ses débouchés sont variés. Licence généraliste, elle est surtout destinée à la poursuite d'études. De ce point de vue, on note l'existence d'un master 1 *Administration et gestion des entreprises* au sein de la même Université. Ce master apparaît comme la poursuite d'études « naturelle » des étudiants de la licence AES. Cependant, cette licence prévoit également la poursuite d'études vers d'autres masters du domaine *Economie-Gestion*. La formation permet aussi la préparation des concours administratifs. Elle est enfin également destinée aux activités de techniciens de commerce, de gestion ou d'administration.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La pluridisciplinarité est un point fort du projet pédagogique ; cependant, celle-ci reste très orientée sur le droit et l'économie au détriment de la gestion. En effet, les cours de gestion sont restreints à deux enseignements relatifs aux disciplines du chiffre (comptabilité, finance), les autres aspects (marketing, GRH, stratégie...) étant ignorés. Il y a là une incohérence entre l'objectif tourné vers les aspects managériaux et le contenu des enseignements. Cette incohérence se retrouvera comme on le verra dans l'équipe pédagogique qui ne fait pas de place à la gestion. Ces incohérences mettent en doute la possibilité d'atteindre l'objectif en matière de positionnement tant en ce qui concerne les compétences et les connaissances recherchées, que les possibilités de poursuite d'études en master *Management* et les possibilités d'insertion qui en résultent. Les trois années sont conçues selon le même schéma généraliste sans aucune spécialisation au niveau de la troisième année. Les enseignements sont standardisés, chaque semestre étant découpé en une unité d'enseignement fondamentale de 20 crédits ECTS et une unité d'enseignement complémentaire de 10 crédits ECTS, la quasi totalité des enseignements étant affecté d'un volume horaire de 37 h 30 auquel s'ajoutent dans certains cas des travaux dirigés pour 15 h ou 18 h. Cette standardisation apporte une bonne lisibilité. Les modalités de contrôles de connaissances sont variées (écrits, oraux, contrôle continu) ; elles sont précisément et clairement déclinées et pertinentes avec le projet pédagogique et la nature des enseignements dispensés. Cependant, on peut regretter certaines faiblesses : le volume de travaux dirigés, qui ne représentent que 30 % du volume horaire, et le volume des ECTS, qui n'est pas cohérent avec celui des cours. Les langues sont bien présentes tout au long des trois années, ainsi que l'informatique avec la possibilité de passer la certification C2i. On regrettera en revanche l'absence de cours de méthodologie permettant aux étudiants d'acquérir des compétences transversales : savoir rédiger, analyser et travailler en équipe. La professionnalisation se limite à la présence d'un stage, cependant celui-ci fait l'objet d'une évaluation qui ne sera comptabilisée qu'en master 1. C'est cette disposition qui est gênante plus que l'absence d'enseignements spécifiques à la professionnalisation dans une licence généraliste plus spécifiquement dédiée à la poursuite d'études ou à la préparation de concours administratifs ; cette disposition conduit à s'interroger sur la réalité du stage comme partie prenante de la licence.

Le dispositif d'aide à la réussite est inégal : si il semble important en première année, il s'affaiblit grandement par la suite. Pour la première année, un dispositif de réorientation est prévu, soit à l'issue du premier semestre, soit à l'issue de l'année, une journée d'accueil est organisée et un tutorat limité aux mathématiques est mis en place. On appréciera l'effort important de communication vers les lycéens qui se traduit notamment par l'organisation d'un dispositif d'orientation active qui leur est destiné. Pour les deux autres années, on appréciera la présence de séances de révision et d'enseignements de mise à niveau en français. Une journée portes ouvertes est organisée, mais on ne sait trop si elle est destinée aux étudiants de la licence *AES* ou à un public extérieur. On ne trouve plus de tutorat, de passerelle ou de réorientation organisée vers d'autres licences. Les possibilités de mobilité internationale sont concentrées sur le master 1 *AGE* où elles sont importantes (18 pays, 27 universités partenaires). Aucune mobilité n'est prévue en licence, on ne repère pas non plus de véritable dispositif d'incitation ou de préparation à la mobilité en master 1. Les possibilités d'accès à une licence professionnelle à l'issue de la seconde année de licence ne sont pas évoquées. Les débouchés professionnels restent très vagues, limités aux métiers de techniciens de commerce, de gestion ou d'administration. Dans le règlement d'examen, il est prévu des dispenses de TD pour activité professionnelle, enfants à charge, handicap ou sport de haut niveau, sans que ne soit précisée l'utilisation effective de cette disposition.

Le dossier est très peu renseigné sur la question de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études. L'exposé des débouchés professionnels reste très vague, limité aux métiers de techniciens de commerce, de gestion ou d'administration. L'ouverture au monde professionnel se limite au stage obligatoire à la fin de la L3, mais il n'y a ni aide à l'élaboration d'un projet professionnel, ni intervenants professionnels dans les enseignements, ni passerelle organisée vers les licences professionnelles. On peut dire que cette licence est de ce fait essentiellement destinée à la poursuite d'études. De ce point de vue on appréciera la présence d'un master 1 *AGE* dans le même champ disciplinaire constituant une poursuite d'études naturelle pour les étudiants d'*AES*. Cependant, les possibilités de poursuite d'études en master 2 ne sont pas clairement présentées. Il est évoqué la possibilité de poursuite d'études en master 2 de gestion, mais la faiblesse des enseignements de gestion en licence vient contredire cette possibilité, sauf à supposer que le master 1 *AGE* fasse une très large part à ces enseignements. De plus, à cette faiblesse vient s'ajouter l'absence d'enseignants en gestion dans l'équipe pédagogique. Aucune statistique, aucun bilan précisant le devenir des étudiants n'est disponible.

S'agissant du pilotage de la licence, le dossier est à peu près vide, se résumant, à peu de choses près, à l'importante valorisation du diplôme vers les lycéens que l'on a déjà évoquée et à une liste d'enseignants. De plus, si

dans cette dernière on trouve de nombreux enseignants-chercheurs (maîtres de conférences) en droit, économie ou mathématique, elle souffre de l'absence de professeurs des universités, d'enseignants en science de gestion et d'intervenants professionnels. Au vu des éléments fournis dans le dossier, le pilotage de la licence est insuffisant : pas de conseil de perfectionnement, pas de connaissance de la population étudiante, pas de prise en compte des évaluations dans le pilotage. La fiche d'autoévaluation reste uniquement descriptive et ignore une bonne partie des items, notamment tous ceux qui concernent la poursuite des études, et surtout la professionnalisation et le pilotage. En dehors de la mise en place partielle d'une évaluation des enseignements à la rentrée 2012, les points faibles et les recommandations émises par l'AERES lors de la précédente évaluation ne semblent pas avoir été pris en compte.

- Points forts :

- Pluridisciplinarité droit/économie.
- Effort de communication vers les lycéens et mise en place d'un dispositif d'orientation active leur étant destiné ; qualité du dispositif d'aide à la réussite en L1.
- Existence d'un master 1 spécifique pour la poursuite d'études.

- Points faibles :

Une faiblesse importante tient au dossier lui-même dont la rédaction ne semble pas avoir été prise au sérieux. Les nombreuses absences d'informations notamment sur la quasi-totalité des aspects relatifs à l'insertion professionnelle, aux poursuites d'études et au pilotage ne peuvent que conduire à une évaluation négative. On note plus précisément les points suivants :

- Incohérence entre, d'une part, l'objectif tourné vers la connaissance de l'entreprise et les métiers qui en résultent et, d'autre part, le contenu des enseignements et la composition de l'équipe pédagogique qui ne font aucune place aux cours et aux enseignants en gestion. Cette incohérence jette un doute sur la réalité des objectifs évoqués dans tous leurs aspects : connaissances et compétences visées, poursuites d'études en master 2 de management, insertion professionnelle dans les entreprises.
- Faiblesse, voire inexistence du pilotage, au vu des éléments fournis dans le dossier.
- Faiblesse des enseignements permettant l'acquisition de compétences transversales (méthodologie, travail de groupe...) ou professionnelles (réduites à un stage qui n'est pris en compte qu'en master 1). Les aspects professionnels méritent une précision : on peut en effet considérer que l'objectif de la licence n'est pas l'insertion professionnelle, mais, dans ce cas, il manque à tout le moins des passerelles vers les licences professionnelles.
- Faiblesse du dispositif de réorientation et des passerelles au-delà de la L1.
- Des possibilités de mobilité internationale réservées uniquement au master 1.
- Incohérence entre le volume des ECTS et le volume horaire des enseignements.

## Recommandations pour l'établissement

- Il serait souhaitable à l'avenir d'apporter davantage d'attention à la rédaction du dossier.
- Il serait nécessaire de faire plus de place aux sciences de gestion aussi bien dans l'enseignement que dans l'équipe pédagogique pour mettre le projet pédagogique en cohérence avec les objectifs affichés.
- Il paraît primordial de renforcer le pilotage de cette licence, notamment en mettant en place des conseils de perfectionnement et un bilan détaillé du dispositif (éléments chiffrés sur le devenir des étudiants, leur origine, leur évaluation des enseignements) sur lequel ceux-ci pourraient appuyer leur réflexion.
- Il paraît important également de mettre en place des enseignements relatifs aux compétences transversales et prévoir des passerelles vers les licences professionnelles.
- Il serait souhaitable d'intégrer pleinement le stage dans le projet pédagogique de la mention, y compris dans son évaluation.
- Il conviendrait enfin d'étendre les possibilités de mobilité internationale à la licence et de mettre en cohérence les ECTS avec les volumes horaires ou de préciser la logique qui a présidé à la fixation de ces ECTS.



## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : C



# Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ  
PANTHÉON-ASSAS  
- PARIS II -

Paris, le 18 avril 2013

*Le Président*

☎ : 01 44 41 55 04

✉ : [claude.goutant@u-paris2.fr](mailto:claude.goutant@u-paris2.fr)

**Objet** : Transmission par le Président de l'Université Panthéon-Assas des observations relatives au rapport d'évaluation de l'AERES sur la **mention Administration économique et sociale - Administration et gestion des entreprises n°S3LI140006212** de la licence domaine Economie, gestion.

Monsieur le Directeur,

suite à l'expertise des dossiers déposés par l'Université Panthéon-Assas, vous nous avez fait parvenir le rapport d'évaluation de la mention Administration économique et sociale - Administration et gestion des entreprises n°S3LI140006212 de la licence domaine Economie, gestion afin que l'Université puisse, si elle le souhaite, formuler des observations.

La réponse de l'Université Panthéon-Assas est développée dans le document ci-après.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Guillaume Leyte



## Licences - Vague D

### Mention Administration et gestion des entreprises

**Domaine : Economie-Gestion**

**Demande n° S3LI140006212**

Les rapports concernant les quatre licences en gestion fournissent une analyse détaillée des diplômes proposés par Paris 2 à ce niveau, que l'on peut visualiser dans l'offre d'ensemble de la discipline, de la façon suivante :

Tableau de Synthèse pour les formations de Gestion / Contrat 2014 - 2018

Architecture des formations de Gestion dans le Domaine Economie-Gestion		
Axes de développement	LARGEPA Action managériale (CIIFOP), Marketing et Management Stratégique	
2 Mentions	<b>Mention Sciences de Gestion</b> (site de la Maison des Sciences de Gestion)	<b>Mention Administration et Gestion des Entreprises</b> (sites de Melun et d'Assas)
	L3 en Sciences de Gestion	DEUST, 2 Licences Professionnelles en Management Organisations L1, L2, L3 AES
2 Masters 1	Master 1 en Sciences de Gestion	Master 1 en Administration et Gestion des Entreprises
7 Masters 2 Professionnels + 3 créations de M2 échelonnées en fonction de la fermeture progressive des L3, M1 et M2 en Management des Nouvelles Technologies en 2013, 2014, 2015	<u>Gestion des ressources humaines et relations du travail</u> (*2)  <u>Coaching – Développement personnel en Entreprise*</u>  <u>Management des ressources humaines internationales</u>  <u>GRH et management Public*</u> (2014)	Marketing et communication des entreprises (*3)  <i>Management marketing international</i> (2016)  <i>Intelligence marketing et mesure des marchés (FC)*</i> (2015)
		Commerce et management international (IRGEI)*  Management des projets logistiques *  Management stratégique et entrepreneuriat
1 Master 2 Recherche	Recherche en Sciences de Gestion *	
Doctorat	Doctorat en Sciences de Gestion	
Concours	Conférences d'Agrégation	

- En italiques : demandes de créations dans le cours du contrat 2014-2018 et leurs dates d'ouverture prévues.
- \* : formations également proposées en Formation Continue en France et/ou à l'étranger
- Soulignées : formations gérées par le CIIFOP – Centre International de Formation à la Fonction Personnel - Axe Action Managériale du Largepa.

Dans notre établissement, les licences en gestion se sont diversifiées en fonction de publics différents. La Licence AES, ancree dans le droit et l'économie, est une voie progressive de l'enseignement supérieur pour un public de bacheliers. La licence de Sciences de Gestion offre une possibilité de spécialisation précoce à des étudiants ayant formé un projet professionnel dès le L2 et voulant dans la mesure du possible optimiser leur accès aux M2 de gestion. Les deux licences professionnelles permettent à des étudiants de s'orienter après leur deuxième année, vers des demandes de compétences précises de la part des entreprises soit dans le management de la distribution, soit dans le management des systèmes d'information et des réseaux.

Il convient de réaffirmer ici la réalité des effets de la délocalisation physique de la licence AES à Melun d'une part, et du déménagement de la L3 en Sciences de Gestion dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement, à la Maison des Sciences de Gestion, d'autre part, décidées par l'Université.

A l'épreuve des faits, cette nouvelle géométrie dans l'espace de nos licences de gestion généralistes distingue fructueusement deux types d'offres correspondant à deux segments d'étudiants spécifiques en termes d'attentes :

- le premier, en quelque sorte 'découvert' dans le bassin de formation de Melun, alors qu'il était relativement indifférencié à Paris, est en attente d'une formation généraliste, donnant à différentes étapes du parcours des accès aux concours de l'administration, mais lui permettant aussi éventuellement, à l'épreuve d'inclinations et de capacités personnelles mieux définies, de poursuivre en Master voire en Doctorat. En offrant cette possibilité à travers un M1 AGE à Assas, dans lequel la gestion s'amplifie comme un prolongement naturel de ses fondamentaux en droit et en économie, Paris 2 propose aux étudiants de ce segment une antichambre précieuse vers l'éventail des spécialités de l'entreprise ou des carrières de la recherche ;

- le second segment réunit des étudiants ayant fait plus rapidement que ceux du premier groupe, un choix de spécialisation. Ceux-ci viennent d'horizons divers, ils ont confirmé leur orientation en gestion dès les L1 et L2, et trouvent dans le L3 en Sciences de Gestion et dans le M1 d'Assas, une porte vers des métiers de techniciens d'entreprise ou bien, en MSG, l'antichambre d'un choix plus étendu dans des panels bien ciblés de M2 en France parmi lesquels, bien entendu, ceux, reconnus, de notre établissement pour les trois sous-disciplines constitutives du laboratoire.

Pour compléter l'information sur la gouvernance de la licence AES, celle-ci est placée sous la responsabilité du directeur de l'UFR en Sciences du Management Privé et Public. Elle bénéficie ainsi d'un conseil de perfectionnement homothétique de la composition du Conseil d'UFR lui-même, lequel comme en témoignent les procès-verbaux, comprend une représentation sensible et vivante des étudiants de ce cursus. Pluridisciplinaire par nature, la licence AES fait aussi l'objet d'une coordination systématique, formelle ou non, des enseignants de gestion et d'économie membres des équipes pédagogiques lors des réunions du conseil du Département d'Economie et de Gestion.

L'évaluation de la licence d'AES de l'université Paris 2 souligne les débouchés variés de ce diplôme, tournés tant vers les métiers de l'entreprise que vers les concours administratifs, ce qui fait sa richesse, de même que sa pluridisciplinarité et son ouverture à des étudiants de diverses provenances. Elle prend la peine également de pointer certains aspects sur lesquels nous souhaitons apporter les précisions suivantes :

<p>Incohérence entre l'objectif professionnel (l'entreprise) et le contenu pédagogique qui laisse peu de place à la gestion stricto sensu</p>	<p>L'optique qui a été retenue est celle d'une licence qui privilégie les fondamentaux de la gestion en économie et en droit. Or, de nombreuses entreprises (PME) n'ont pas les moyens d'embaucher un économiste et un juriste, ce qui donne un réel marché aux étudiants possédant une double compétence. Ceux de ces étudiants qui souhaitent poursuivre en master auront acquis un socle solide qui leur permettra d'asseoir ensuite une véritable compétence de gestionnaire, dans la continuité d'un parcours généraliste et ouvert.  Par ailleurs les étudiants en AES s'ouvrent également la possibilité de tenter les concours de l'administration, pour lesquels la double compétence droit-économie est fréquemment nécessaire.</p>
<p>Le pilotage de la formation et son responsable  La mise en place d'un conseil de perfectionnement  L'utilisation des évaluations des enseignements</p>	<p>Le pilotage est collégial. La licence est dirigée par L'UFR en Sciences du Management en coordination avec le Département Economie et Gestion.  La réflexion sur la mise en place d'un conseil de perfectionnement est en cours.  L'évaluation des enseignements est encore très récente, elle ne s'applique pas à tous les enseignements et il est difficile pour l'instant d'en tirer un bilan global. Chaque enseignant concerné, en revanche, a pu disposer des éléments lui permettant de tirer un bilan concernant son cours.</p>
<p>L'acquisition de compétences transversales et/ou professionnelles  La prise en compte du stage</p>	<p>Cette question va faire l'objet d'une réflexion, dans le cadre de l'optique qui a été retenue.  La question de la prise en compte du stage est délicate car elle suppose de l'avancer d'un an si l'on souhaite continuer à le positionner en été et ce sera dans ce cas, par définition, un stage moins qualifié. Il y a là un arbitrage délicat à effectuer.</p>
<p>La mise en place de passerelles vers les Lpro</p>	<p>Cette voie est en effet insuffisamment développée et mérite de l'être plus. C'est un objectif qui sera mis en œuvre dès la prochaine rentrée.</p>
<p>Réorientation et passerelles au-delà de la L1</p>	<p>Le dispositif est celui de l'université, organisé dans le cadre de l'acquisition des unités d'enseignement.</p>
<p>La logique des ECTS par rapport au volume horaire des enseignements</p>	<p>Les ECTS obéissent à une logique de coefficients.  Leur répartition correspond au poids de la matière au sein de l'unité d'enseignement d'appartenance de celle-ci.  C'est un fait qu'ils ne sont pas en correspondance automatique avec les volumes horaires d'enseignement mais :  - les volumes horaires d'enseignement ne sont pas nécessairement en correspondance exacte avec le volume horaire total de travail que doit fournir l'étudiant dans le cadre de la matière étudiée ;  - le calcul fait apparaître qu'ils n'en sont pas si éloignés (le calcul pour chaque matière de son poids en ECTS et de son poids en volume horaire relativement au total puis de la différence entre les deux indicateurs donne une différence maximale inférieure à 3 % - deux matières en L1, trois en L2, une en L3).</p>

L'équipe en charge de la licence remercie les évaluateurs d'avoir attiré son attention sur ces points qui lui permettront de progresser dans le développement de la formation.